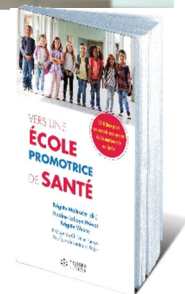




15 fiches pour concevoir son projet de la maternelle au lycée

CARACTÉRISTIQUES

Hors collection • 56 pages couleur • 15 x 26 cm • 15 € • Parution septembre 2022



LES AUTEURS

Brigitte Moltrecht, médecin de l'Éducation nationale et conseillère technique départementale puis nationale, professeure associée à l'EHESP.

Nadine Labaye-Prévoit, médecin de l'Éducation nationale et conseillère technique départementale puis rectorale, ancienne professeure associée à l'EHESP.

Brigitte Weens, médecin de l'Éducation nationale et conseillère technique départementale puis rectorale, professeure associée à l'EHESP.

Christine Ferron, déléguée générale de la Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnps).

Bertrand Pajot, inspecteur général de l'Éducation, du sport et de la recherche.

EN SYNTHÈSE

- Un ouvrage qui s'inscrit dans la stratégie nationale de santé : **l'École promotrice de santé**
- Un outil nécessaire pour l'ensemble des professionnels, notamment les médecins et les infirmiers de l'éducation nationale pour **accompagner l'élaboration de véritables diagnostics**
- Une volonté de **s'adapter au territoire concerné** pour des actions plus efficaces
- **15 fiches pratiques** décrivant les différentes étapes de la démarche

PRÉSENTATION

Les actions collectives en milieu scolaire, même basées sur les bonnes pratiques, ne sont pas transposables en l'état d'un territoire ou d'un établissement à l'autre. De plus, pour que ces actions soient pertinentes et bien acceptées, il est important d'associer les élèves, les familles et les enseignants en partant de leurs demandes, besoins et priorités et en les analysant avec eux. C'est la conjonction d'actions basées sur ces diagnostics, dans plusieurs axes et sur plusieurs années qui va produire un changement favorable à la santé.

Ce guide vise donc à donner des outils aux professionnels travaillant en contexte scolaire, afin d'assurer des interventions efficaces en promotion de la santé et du bien-être. Il présente en quoi consiste la promotion de la santé et fournit la succession des étapes ainsi que des outils, dans une démarche méthodologique attractive basée sur un ensemble de fiches pratiques (constituer une équipe projet, établir un diagnostic, écrire un objectif, tenir un échéancier, évaluer, etc.).

LES PUBLICS

- ➔ Écoles et établissements scolaires, invités depuis 2020 à entrer dans la démarche « École promotrice de santé » via le label « Edusanté »
- ➔ Professionnels de santé publique et de promotion de la santé, dont ceux de l'Éducation nationale
- ➔ Étudiants en service sanitaire et étudiants stagiaires (promotion de la santé, addictologie, éducation pour la santé, FST médecine scolaire...)
- ➔ IREPS, ARS, collectivités, associations